



8 FORMATIONS

TAXE D'APPREN TISSAGE 2024

N° UAI de l'IUT
0693521C

Répartition des fonds sur
la plateforme SOLTéA
du 27 mai au
4 octobre 2024



**— université
— Lumière
— LYON 2**



@IUTLumiereLyon2



Claudine GAY
Directrice de l'IUT

L'IUT Lumière Lyon 2 forme chaque année plus de 800 étudiants du Bac+1 au Bac+5 (en BUT, Licence Professionnelle et Master). Sa principale mission est de professionnaliser les étudiants. Son modèle pédagogique, basé sur une approche expérientielle et un accompagnement individualisé, favorise le développement de compétences techniques, transversales et comportementales essentielles au monde économique actuel.

Chaque jour, les équipes de l'IUT travaillent en étroite collaboration avec les entreprises avec l'objectif de former les jeunes à la réalité du monde professionnel. Cette collaboration concerne non seulement la compréhension des besoins en compétences, mais aussi l'ingénierie et l'innovation pédagogique, avec, notamment, le développement d'une pédagogie par projet et de situations d'apprentissage et d'évaluation.

Pour poursuivre cet objectif, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien financier par le biais du versement du solde de la taxe d'apprentissage. Cette contribution représente un levier capital pour développer nos enseignements avec des outils et des projets pédagogiques toujours plus qualitatifs.

En intégrant notre établissement, nos étudiants choisissent de vivre une expérience d'apprentissage innovante. Participez à cette expérience en affectant votre taxe d'apprentissage à l'IUT Lumière Lyon 2 !

32 
années d'expérience
dans l'alternance

350 
intervenants
professionnels

+550 
étudiants en alternance
à la rentrée 2023

+8500 
contrats d'alternance
depuis la création

880 
étudiants inscrits à la
rentrée 2023

93% 
de réussite en 2^e année
de BUT en 2023

Pierre MARNOTTE
Président du Conseil d'IUT
Directeur de l'aéroport
Grenoble Alpes Isère



Vos contributions concourent à :

L'innovation pédagogique (fourniture et matériel technique)

L'innovation technologique (nouveaux logiciels, achat et maintenance de matériel informatique).

Renouveler le fonds documentaire de l'IUT.

L'organisation de SAÉ (Situations d'Apprentissage et d'Évaluation).

Financer des formations complémentaires (SST, certification IATA,...).

NOS PROJETS EN 2024

- Aménagement d'espaces d'apprentissage collaboratifs.
- Financement de logiciels et de licences pour diversifier les enseignements en 1^{er} année de BUT.
- Organisation de Situations d'Apprentissage et d'Évaluation en contexte professionnel.
- Achat de serious games de simulation de système de production.
- Mise en place de visites d'entreprises dans les secteurs de la logistique, des transports, de la sécurité et de l'environnement.
- Certifications complémentaires pour les étudiants (SST - Sauveteurs Secouristes du Travail, IATA,...).



Pour soutenir l'IUT, fléchez votre taxe d'apprentissage sur SOLTéA vers le **numéro UAI : 0693521C**



AFFECTEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IUT LUMIÈRE SUR SOLTÉA

L'affectation du solde de la taxe d'apprentissage est centralisée sur la plateforme :



MODALITÉS DE VERSEMENT :

1. Munissez-vous de vos identifiants Net-entreprises pour accéder à la plateforme SOLTÉA.
2. Recherchez l'IUT Lumière sur le moteur de recherche, en saisissant :
le numéro UAI de l'IUT Lumière : 0693521C
ou le nom de la composante : IUT Lumière
3. Affectez vos crédits à l'IUT Lumière ou à l'une de nos formations.
4. Informez-nous de votre soutien en remplissant le bordereau de versement disponible sur notre site internet :
Espace entreprises > Taxe Apprentissage

CALENDRIER 2024

À partir du 27 mai

Ouverture de SOLTÉA aux employeurs

2 périodes de répartition :

- du 27 mai au 2 août

- du 12 août au 4 octobre

Trouvez l'établissement que vous souhaitez soutenir et répartissez vos crédits.

Les 9 août et 25 octobre

Versement des fonds aux établissements bénéficiaires.

BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ?

Pôle Communication et Relations Entreprises

Tél. : 04 78 77 24 07 ou

04 78 77 30 57

Mail : iutpcr@univ-lyon2.fr



POUR EN SAVOIR PLUS